



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
5 août 2024  
Français  
Original : anglais

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base**  
**et le développement**  
Quinzième session  
Genève, 14-16 octobre 2024

## Ordre du jour provisoire annoté

### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.
4. La transformation structurelle par la création de valeur ajoutée dans les pays en développement producteurs de produits de base.
5. Adoption du rapport de la session.

### II. Annotations

#### Point 1 Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un(e) Président(e) et un(e) Vice-Président(e)-Rapporteur/Rapporteuse.

#### Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la quinzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle figure à la section I ci-dessus et a été établi dans le respect des thèmes des réunions d'experts pluriannuelles que le Conseil du commerce et du développement avait approuvés à sa soixante-quatorzième réunion directive. Les experts disposeront de trois jours (du 14 au 16 octobre 2024) pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances figure en annexe du présent document. Un programme détaillé sera distribué au plus tard une semaine avant le début de la session.

#### *Documentation*

TD/B/C.I/MEM.2/60

Ordre du jour provisoire annoté



### **Point 3**

#### **Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base**

3. En vertu du paragraphe 208 de l'Accord d'Accra (TD/442, chap. II), le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a été chargé d'instituer une réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base. Ce mandat a été réaffirmé au paragraphe 17 du Mandat de Doha (TD/500/Add.1), qui l'a prolongé jusqu'en 2016, et au paragraphe 100 s) du Maafikiano de Nairobi (TD/519/Add.2), qui l'a prolongé jusqu'en 2020. Il a encore été prolongé en application des paragraphes 123 et 127 l) et m) du Pacte de Bridgetown, dans lesquels la CNUCED est priée de « continuer de lutter contre la dépendance à l'égard des produits de base, y compris en renforçant la capacité des pays en développement tributaires de ces produits d'atténuer les effets néfastes de l'instabilité des prix grâce à des instruments de gestion des risques de marché » et d'« accorder une attention particulière aux problèmes des pays en développement tributaires des produits de base ainsi que des pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires » (TD/541/Add.2).

4. Le but de la Réunion d'experts pluriannuelle est d'examiner les tendances récentes, les faits nouveaux, les difficultés et les perspectives sur les marchés de produits de base, en accordant l'attention voulue aux secteurs qui intéressent les pays en développement tributaires de ces produits. Les travaux sur ces thèmes, qui comprendront des exposés présentés par des experts nationaux et des experts d'organisations internationales et d'organismes internationaux de produit, et par des représentants du secteur privé et de la société civile, serviront à informer les États membres de la CNUCED de l'évolution récente des principaux secteurs et marchés de produits de base, dans une optique de développement.

5. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information intitulée « Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base », qui rend compte de l'évolution récente des principaux marchés de produits de base et présente une analyse des facteurs qui ont contribué à l'évolution de la structure du commerce des produits de base et de leurs prix en 2023 et en 2024.

#### *Documentation*

TD/B/C.I/MEM.2/62

Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

### **Point 4**

#### **La transformation structurelle par la création de valeur ajoutée dans les pays en développement producteurs de produits de base**

6. À la quinzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, les participants s'intéresseront à la création de valeur ajoutée dans les pays en développement producteurs de produits de base, en mettant en évidence les éléments qui peuvent la favoriser ou lui faire obstacle, et aux avantages qui en découlent. Ils examineront des cas de création de valeur ajoutée dans différents pays et avec différents groupes de produits de base et détermineront les enseignements à en tirer. Les exposés et les débats des experts nationaux et des experts d'organisations internationales et d'organismes internationaux de produit, ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile, serviront à informer les États membres de la CNUCED des moyens par lesquels les pays en développement tributaires des produits de base et la communauté internationale pourraient promouvoir la transformation structurelle par la création de valeur ajoutée.

7. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information, intitulée « La transformation structurelle par la création de valeur ajoutée dans les pays en développement producteurs de produits de base », dans laquelle il examine des exemples de création de valeur ajoutée dans des pays en développement tributaires des produits de base et en tire des enseignements.

*Documentation*

TD/B/C.I/MEM.2/61

La transformation structurelle par la création de valeur ajoutée dans les pays en développement producteurs de produits de base

## **Point 5**

### **Adoption du rapport de la session**

8. Le rapport de la quinzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le/la Vice-Président(e)-Rapporteur/Rapporteuse à établir, sous l'autorité du/de la Président(e), la version finale du rapport après la clôture de la session.

#### **Contribution des experts : Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base**

Les experts désignés par les États membres sont invités à présenter des communications succinctes (de 5 pages environ), à titre de contribution aux travaux de la Réunion d'experts pluriannuelle. Ces communications devront être soumises au secrétariat de la CNUCED en amont de la réunion, avant le lundi 7 octobre 2024, et seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. Ces documents, qui devront s'appuyer sur l'expérience des experts, pourront porter sur une ou plusieurs des questions suivantes :

##### *Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base*

a) Quels ont été les facteurs déterminants de l'évolution des prix sur les marchés de produits de base au cours des dernières années, et quelles sont les perspectives et les difficultés qui en découlent pour les pays en développement tributaires de ces produits ?

b) Quelles sont les difficultés et les perspectives d'une diversification inclusive et d'une transition énergétique juste dans les pays en développement tributaires des produits de base ?

##### *La transformation structurelle par la création de valeur ajoutée dans les pays en développement producteurs de produits de base*

a) Quelles sont les difficultés que les pays ont rencontrées ou pourraient rencontrer en cherchant à créer des chaînes de valeur locales de produits de base ?

b) Que devraient faire les pouvoirs publics, le secteur privé et les autres parties prenantes pour que les pays en développement puissent contribuer à la création de valeur ajoutée et soutenir l'industrie locale grâce aux produits de base ?

c) Quelles mesures la communauté internationale peut-elle prendre pour aider les pays à créer des chaînes de valeur locales ?

Pour plus d'informations, veuillez contacter  
 Clovis Freire Junior  
 Fonctionnaire responsable, Service des produits de base  
 Division du commerce international et du développement  
 CNUCED  
 Palais des Nations  
 CH-1211 Genève 10  
 Tél. : +41 22 917 7916  
 Courriel : clovis.freire@unctad.org

## Annexe

### Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, quinzième session : calendrier provisoire

	<i>Lundi 14 octobre</i>	<i>Mardi 15 octobre</i>	<i>Mercredi 16 octobre</i>
10 heures-13 heures	<p>Séance plénière d'ouverture</p> <p>Déclarations liminaires</p> <p>Point 1. Élection du Bureau.</p> <p>Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.</p> <p>Point 3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits alimentaires et agricoles</li> </ul>	<p>Point 3 (<i>suite</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Minéraux, minerais et métaux</li> </ul>	<p>Point 3 (<i>suite</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sources d'énergie : pétrole brut, gaz naturel, charbon et énergies renouvelables</li> </ul>
15 heures-17 h 30	<p>Point 4. La transformation structurelle par la création de valeur ajoutée dans les pays en développement producteurs de produits de base</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits alimentaires et agricoles</li> </ul>	<p>Point 4 (<i>suite</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Minéraux, minerais et métaux</li> </ul>	<p>Point 4 (<i>suite</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sources d'énergie : pétrole brut, gaz naturel, charbon et énergies renouvelables</li> </ul>
17 h 30-18 heures			<p>Séance plénière de clôture</p> <p>Point 5. Adoption du rapport de la session.</p>